



Inscription et modalités de fonctionnement du service de restauration scolaire pour l'année scolaire 2026-2027

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire votre enfant à la restauration scolaire du Lycée Louis Bascan à la rentrée 2026, merci de bien vouloir lire attentivement la note ci-dessous.

NB : cette note ne concerne pas les élèves internes.

1. Inscription au service de restauration du lycée

Pour inscrire votre enfant, il est nécessaire de constituer un dossier à l'adresse suivante :

<https://lyc-bascan.fr/inscription-et-fonctionnement-du-restaurant-scolaire/>

Rubrique : **INSCRIPTION RENTREE 2026**

L'inscription est à effectuer dès réception de la notification d'affectation de votre enfant et jusqu'au 23 août 2026, délai de rigueur. **Les dossiers seront traités par ordre de dépôt.**

Vous recevrez par courriel (si celui-ci a été renseigné) vos identifiants de connexion le 1er Septembre 2026 au plus tard et vous pourrez créer le compte de restauration Turbo-Self de votre enfant et le créditer, réserver/dé réserver ses repas et obtenir le QR code qui lui donnera accès à la demi-pension.

Le tarif du repas de votre enfant sera déterminé en fonction de votre quotient familial.

Pour tout dossier déposé tardivement, le tarif appliqué sera maximal jusqu'à régularisation (un effet rétroactif sera appliqué sur le tarif uniquement jusqu'à fin septembre).

Si vous avez effectués une télétransmission du quotient familial, il est impératif d'effectuer l'inscription via le lien indiqué ci-dessus.

Fournir obligatoirement un RIB du responsable légal financier pour remboursement du solde en fin de scolarité.

Comment obtenir les documents demandés lors du processus d'inscription ?

✓ **Vous êtes allocataire CAF :**

Munissez-vous de votre numéro de dossier CAF (ou n° d'allocataire), de l'INE de votre enfant et rendez-vous sur la calculatrice de la Région Ile de France www.iledefrance.fr/equitables pour obtenir votre attestation de quotient familial Région-CAF, qui devra être jointe lors de la démarche d'inscription.

✓ **Vous êtes allocataire CAF et vous ne parvenez pas à obtenir l'attestation de quotient familial région-CAF :**

Connectez-vous à votre espace personnel CAF sur le site www.caf.fr ou sur l'application « CAF mon compte » pour obtenir l'« **Attestation de paiement** » de la CAF puis :

Cliquez sur « Mes attestations » / « **Attestation de paiement** » / mois en cours / « Recevoir par courrier » ou « Téléchargez ».

Attention, le document demandé pour les allocataires CAF est l'« Attestation de paiement » sur lequel figurent les membres du foyer, le dernier versement de prestations familiales et le quotient familial de moins de 3 mois à la date de l'inscription.

✓ **Vous n'êtes pas allocataire CAF :**

Munissez-vous de votre livret de famille, de Votre dernier avis d'imposition (**avis d'impôt 2025 sur revenus 2024**) et du justificatif des prestations familiales (allocations familiales, MSA ou autres) de moins de 3 mois puis rendez-vous sur la calculatrice du site www.iledefrance.fr/equitables pour **obtenir votre Attestation de quotient familial Région**.

Une copie de ces documents devra être impérativement fournie au lycée pour permettre leur prise en compte.

✓ **Vous ne souhaitez pas transmettre vos justificatifs de revenus :**

il suffira de l'indiquer lors de la démarche d'inscription.

Tarifs **2026-2027** dans les lycées publics d'île de France

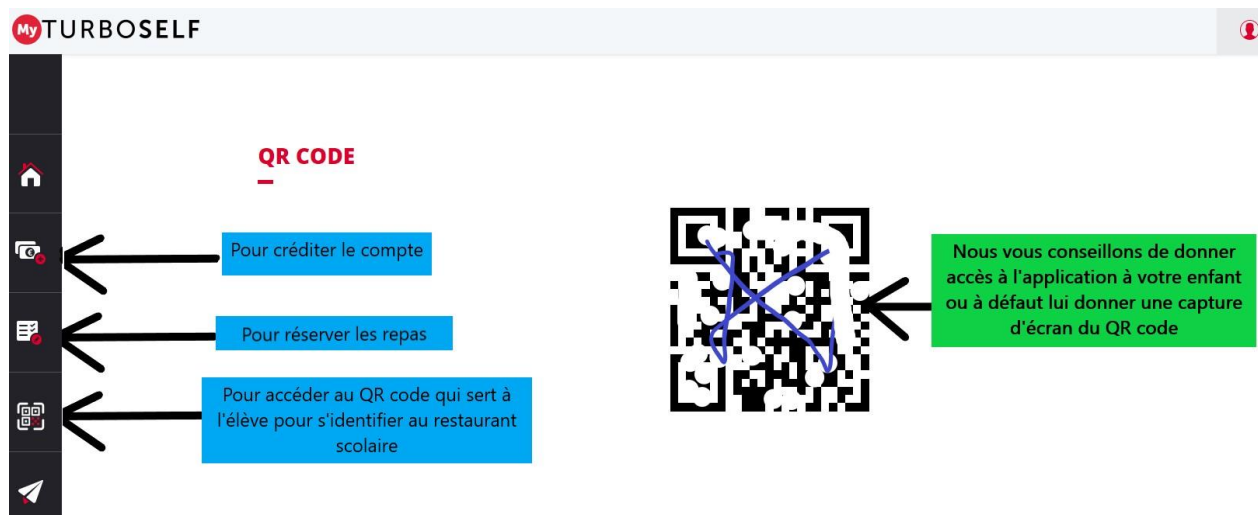
| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
|--------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Tranche Quotient Familial | ≤ 183 | ≤ 353 | ≤ 518 | ≤ 689 | ≤ 874 | ≤ 1078 | ≤ 1333 | ≤ 1689 | ≤ 2388 | >2388 |
| Tarif repas par ticket au 01/09/2026 | 0.50€ | 1.83€ | 2.06€ | 2.27€ | 2.49€ | 2.71€ | 2.91€ | 3.49€ | 4.08€ | 4.66€ |

Au Lycée Louis Bascan, l'accès à la restauration se fait **uniquement au ticket (pas de forfait)**.

2. Création du compte de restauration Turbo-Self

La création du compte de restauration Turbo-Self est obligatoire pour manger à la cantine du lycée. L'identifiant du compte est votre adresse mail. Si vous souhaitez que votre enfant puisse consulter son compte en ligne et réserver/déserver les repas, il faudra modifier l'adresse mail du compte une fois la première connexion effectuée ou lui donner la possibilité d'utiliser votre identifiant et votre mot de passe. (Si vous n'avez pas effectué de téléinscription, vous avez la possibilité, lors du processus d'inscription à la restauration scolaire, de nous indiquer une adresse mail).

Une fois sur l'espace numérique turbo Self, ou via l'application « MyTurboSelf », vous aurez accès à un QR code, qui servira à votre enfant pour s'identifier au niveau des bornes de cantine.



3. Accès à la restauration

✓ Conditions d'accès

L'accès au restaurant scolaire est réservé aux élèves dont le compte de demi-pension est créditeur et dont les repas ont été réservés en avance.

Si votre enfant ne possède pas de téléphone, une carte pourra lui être attribuée. La demande est à faire impérativement avant la rentrée scolaire, par courriel à restauration.bascan@ac-versailles.fr.
En cas de perte, la nouvelle carte sera facturée 5€.

En cas d'oubli de carte, ou de téléphone, il est possible d'imprimer un ticket de remplacement (qui sera facturé 0.10€) sur l'une des 2 bornes du lycée (bat DE, F), valable uniquement pour la journée.

✓ Réservation des repas

Tout élève désirant déjeuner doit avoir réservé son repas. La réservation est un impératif à respecter car c'est le processus qui entraîne la confection et la distribution du nombre de repas.

Les réservations peuvent s'effectuer huit semaines à l'avance et **jusqu'à la veille minuit (sous réserve d'avoir un solde suffisant)**.

Les repas réservés peuvent être annulés **jusqu'à la veille minuit**.

Tout repas réservé et non consommé sera débité du compte de l'élève.

Aucune annulation ou réservation le jour même ne sera prise en compte.

Les repas peuvent être réservés :

- ❖ Au lycée Louis Bascan, sur une des 2 bornes de réservation au lycée :
 - Une borne dans le hall de l'administration bâtiment F
 - Une borne à côté des bureaux de la vie scolaire bâtiment DE } Réservation possible sur 8 semaines
- ❖ Sur le site internet du lycée via l'espace numérique TurboSelf (paiement restauration) ou sur l'application mobile MY TURBOSELF muni de vos identifiants.

La réservation n'est possible que si le compte est suffisamment approvisionné.

✓ **Paiement**

Il est possible de créditer le compte :

- ❖ En ligne (à privilégier) pour un minimum de 10 repas sur l'espace numérique TurboSelf.
Le lien d'accès est également disponible sur le site du Lycée Louis Bascan.
- ❖ A l'intendance, RDC bât F, bureau F015
 - par chèque à l'ordre de « l'agent comptable du Lycée Louis Bascan » (nom, prénom de l'élève à indiquer au dos du chèque).
 - en espèces contre remise d'un reçu.
- ❖ A la borne dans le hall du bâtiment F
par carte bancaire uniquement (minimum 10 repas).

Il convient de veiller à recharger le compte dès que le solde atteint un minimum de 2 repas, compte-tenu du délai de réservation.

✓ **Consultation du menu** :

- sur les bornes des bâtiments DE et F
- sur les portes d'accès au restaurant scolaire
- sur le site internet du Lycée <https://lyc-bascan.fr/menus-du-restaurant-scolairesemaine/>
- sur l'espace numérique turbo self/appli MyTurboSelf au niveau du texte d'accueil

Le service intendance se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
restauration.bascan@ac-versailles.fr

En cas de difficultés pour obtenir votre quotient familial :



lundi : 8h30 - 18h
mardi, mercredi, jeudi : 8h30 - 19h
vendredi : 8h30 - 17h
samedi : 9h - 12h
de mi-mai à mi-juillet et de fin août à début
octobre.

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE